



Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

## MANUEL DES ARTISTES DE L'ART PUBLIC



GUIDE À L'INTENTION DES ARTISTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK QUI SE LANCENT DANS LES PROJETS D'ART PUBLIC PROVINCIAL

#### INTRODUCTION

Tout d'abord, félicitations pour la sélection de votre projet d'art public! Nous espérons que vous prendrez le temps de célébrer cette réussite et que tout ce que vous avez accompli pour y parvenir vous remplit de fierté. Votre œuvre a été sélectionnée par un comité d'évaluation et, parmi toutes les propositions soumises par vos pairs, la vôtre a été retenue en raison de la qualité de votre concept et de votre proposition. Nous espérons que vous prendrez le temps de savourer cette réussite avant d'entamer ce parcours.

Nous travaillons tous ensemble à améliorer l'accessibilité de l'art public au Nouveau-Brunswick, à créer des possibilités d'appréciation de l'art et de sensibilisation du public, et un patrimoine d'art public percutant et durable pour nos communautés. Cela ne serait pas possible sans vous — l'artiste — et sans vos idées, votre temps, votre énergie et votre créativité. Au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, merci!

#### **COMMENT UTILISER CE MANUEL?**

Ce manuel est à titre d'information seulement et se veut une ressource utile. Il ne vise pas à être votre unique source d'information, mais c'est un point de départ et il est réservé à votre usage personnel.

Le processus d'art public comporte plusieurs phases après l'acceptation de votre proposition.

- A. Aperçu du projet
- B. Gérer le budget
- C. Connaître l'emplacement
- D. Création
- E. Demande de modification
- F. Plan d'installation
- G. Installation
- H. Documentation
- I. Plan d'entretien
- J. Avis d'achèvement

Chaque phase constitue une section de ce manuel.

#### **CONTEXTE**

Dans le cadre de la Politique d'art public du Nouveau-Brunswick, le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture demande à des artistes professionnels de concevoir, de créer et d'installer des œuvres d'art pour des projets de construction ou d'aménagement provinciaux ou à participation provinciale. Par conséquent, quand votre œuvre sera installée, elle sera la propriété du gouvernement du Nouveau-Brunswick et fera partie de la collection provinciale, collectionArtNB (anciennement la Banque d'œuvres d'art du Nouveau-Brunswick).

#### **QUEL EST LE RÔLE OF collectionArtNB?**

collectionArtNB est responsable de :

- l'entretien à long terme, la conservation et la réparation de votre œuvre ou de vos œuvres d'art public;
- la documentation et la promotion de l'œuvre ou des œuvres d'art public;
- l'examen de chaque œuvre tous les six mois à la recherche de signes d'usure, de dommages ou d'autres problèmes;
- la résolution des problèmes éventuels liés à l'œuvre ou aux œuvres d'art public.

#### DROIT D'AUTEUR, REPRODUCTION et PROPRIÉTÉ

En tant qu'artiste, les droits d'auteur et les droits moraux sur l'œuvre ou les œuvres vous appartiennent. Par conséquent, vous vous réservez tous les droits que vous confèrent la *common law* ou la *Loi sur le droit d'auteur du Canada* relativement au contrôle de la création et de la diffusion de copies ou de reproductions de l'œuvre Comme cela est stipulé dans le

contrat, nous vous demandons de ne pas refuser sans raison valable au Ministère ou au MTI la permission de reproduire l'œuvre sous forme graphique, à des fins strictement réservées à l'usage exclusif et à l'éducation du public.

La mention suivante de l'artiste figurera sur toutes les reproductions de l'œuvre : « Droit d'auteur, nom de l'artiste, année de création » d'une manière et à un emplacement conformes aux lois canadiennes régissant le droit d'auteur. Vous devrez apposer la mention suivante sur toutes les reproductions de l'œuvre présentées au public : « Original appartenant à collectionArtNB du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture » ou « Original owned by collectionArtNB of the Department of Tourism, Heritage and Culture ».

#### RÉINSTALLATION

L'œuvre d'art sera maintenue perpétuellement à l'emplacement de son installation. L'œuvre d'art ne sera réinstallée à un autre emplacement que dans des circonstances extrêmes et seulement par collection**ArtNB**.

#### Veuillez adresser vos questions à :

Claire Gulliver, coordonnatrice de l'art public Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture Adresse courriel : <u>Claire.Gulliver@qnb.ca</u>; 506 429-7246

Image de couverture : The Place We Gather, Charles Gaffney, Brandon Mitchell, Mount Carleton Lodge, 2020. Photo: Nate Gaffney.

## A. Aperçu du projet

## **MODALITÉS DU CONTRAT**

Afin de mieux comprendre vos obligations contractuelles et effectuer leur suivi, c'est ici que nous vous encourageons à écrire ce que vous devez fournir au gouvernement du Nouveau-Brunswick et pour quelle date.

gouvernement du Nouveau-Brunswick et pour quelle date.
La date limite pour l'installation est le :
(année)
Description de l'œuvre telle que convenue dans le contrat :
Assurance : j'ai obtenu auprès de une
assurance d'un montant de \$ pour la sécurité du site, la responsabilité
civile et la responsabilité du travail des assistants, des techniciens ou des
sous-traitants.
Plan d'installation: je fournirai un plan d'installation d'ici le
(année) ou trois semaines avant l'installation. Je devrai me rendre
au moins une fois sur place pour visiter l'emplacement de l'installation et
correspondre avec la personne-ressource pour le site afin de créer ce plan en
utilisant le Modèle de plan d'installation (page 24). Je devrai peut-être
embaucher un tiers pour m'aider avec certaines parties ou la totalité de
l'installation et je devrais commencer à obtenir des devis pour ces travaux.
<b>Documentation</b> : d'ici le (année), ou au plus tard 30 jours
suivant l'installation, je fournirai : 1. l'information à apposer sur la plaque
d'identification;. 2. des photographies de qualité professionnelle. Je devrais
commencer à réfléchir aux photographes professionnels afin d'en sélectionner un
à embaucher. 2. une description écrite (glossaire) des symboles et des motifs
visuels cachés dans l'œuvre d'art aux fins d'information afin d'en assurer le suivi
pendant que je travaillerai. Je pourrai utiliser le <u>Modèle de documentation</u>
(page 29).

## ÉLÉMENTS DE BASE DU PROJET

Titre provisoire :
Dimensions : x
Emplacement :
Notes relatives à mon projet :

Plan d'entretien : je fournirai un plan d'entretien d'ici le	(année), ou au plus tard 30 jours suivant
l'installation. Je pourrai utiliser le <u>Modèle de plan d'entretien</u> (pag	e 32) et je devrai le garder à l'esprit lors de la sélection
des matériaux et de mon travail avec ceux-ci, ainsi que lorsque je v	visiterai l'emplacement ou poserai des questions à son
sujet.	
Acceptation finale : quand l'œuvre sera installée, je devrai aviser	
documentation selon les deux méthodes ci-dessus et le plan d'entre	etien dans les 30 jours suivant son installation. Quand le
Ministère aura reçu ces documents, il m'enverra une lettre à titre d'	acceptation finale de l'œuvre. Je recevrai les 20 %
restants de ma commande dans les 30 jours suivant la date de l'ac	ceptation finale.
Croquis ou rendu de mon concept	

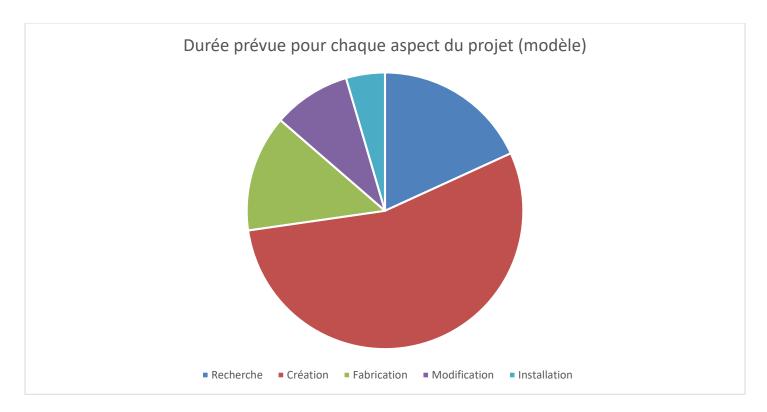
#### PLAN DE TRAVAIL DU PROJET

C'est ici que je peux effectuer le suivi du calendrier d'exécution de mon projet, y compris de ce qui doit être fait d'ici une certaine date.

#### Quelques trucs

- ✓ Accordez-vous du temps supplémentaire. Ne prévoyez pas de tout faire au dernier moment.
- ✓ Prévoyez de terminer votre plan d'installation un mois à l'avance.
- ✓ Prévoyez au moins une visite sur place (nous en recommandons plusieurs pour effectuer des essais d'installation, vous familiariser avec l'espace, etc.).

✓ Mettez à jour le plan de travail de votre projet au fur et à mesure de son déroulement. Date limite À faire État actuel (en cours/terminé/en retard) Projet installé et terminé.



#### SI VOUS AVEZ DE LA DIFFICULTÉ POUR CRÉER VOTRE PLAN DE TRAVAIL, DIVISEZ L'OBJECTIF EN PLUSIEURS

PARTIES: chaque pratique artistique est unique et chaque processus est différent. Pour approfondir les détails de votre projet, nous recommandons de décomposer l'objectif en étapes les plus petites possible. Certaines parties du projet pourront être plus simples que d'autres. Vous ne connaissez peut-être pas toutes les étapes à suivre, mais vous en avez probablement une idée générale.

#### Exemple A

Objectif : créer une peinture murale de 20 pi x 20 pi.

- 1. Croquis préliminaires
- 2. Recueil des matériaux bruts
- 3. Visite sur place : photos et premières mesures
- 4. Croquis aux crayons de couleur sur papier
- 5. Essai de différents choix de couleurs
- 6. Rendu numérique des croquis à l'échelle

Etc...

Une fois vos étapes définies, estimez le temps nécessaire pour achever chacune d'elles. Déterminez les lacunes éventuelles dans votre processus, les déplacements, l'équipement ou les ressources supplémentaires nécessaires et les étapes que vous ne pourrez pas réaliser sans aide. C'est à ce stade qu'un complément de recherche sera nécessaire et/ou que des partenaires se joindront à vous.

#### PARTENAIRES DU PROJET

Voici une liste évolutive des partenaires (entrepreneurs, artistes, entreprises, ingénieurs, consultants) avec qui je devrai travailler pour finir le projet.

Nom du partenaire	Entreprise	Coordonnées	Rôle dans le projet

#### Quelques trucs

- ✓ Nouer des partenariats avec d'autres personnes à divers stades du processus pourra avoir une incidence sur l'échéancier général de votre projet.
- ✓ Assurez-vous que vous et votre partenaire comprenez l'un et l'autre les conditions, les attentes et le calendrier de votre partenariat.
- ✓ Obtenez des ententes et des contrats écrits, même si le partenaire est un ami ou un collègue respecté.
- ✓ Recenser vos points forts et vos points faibles potentiels pour ce projet vous aidera à décider si vous avez besoin de faire appel à d'autres personnes pour terminer le projet et à quel stade.
- ✓ S'appuyer sur l'expertise, les compétences ou le mentorat d'autres personnes pourra vous aider à acquérir de nouvelles compétences ou à vous concentrer sur d'autres aspects.
- ✓ Rémunérez équitablement tous les partenaires de votre projet aux taux normaux de leur secteur d'activité.

Pour trouver les partenaires du projet, voici quelques questions qui vous guideront dans votre réflexion.

- o Est-ce que j'ai l'expertise requise pour créer, modifier, fabriquer ou installer mon projet?
  - o Songez à l'équipement, aux outils, à la certification professionnelle, à l'échafaudage, à l'espace d'atelier, à la connaissance approfondie du processus de fabrication, à la sécurité ou aux exigences techniques, etc.
- o Certaines parties du processus de fabrication ou d'installation sont-elles obscures, floues ou me dépassent-elles?
- o Est-ce que je dois poser d'autres questions?
- o Mon processus ou mon installation est-il simple ou complexe? S'il est complexe, est-ce que je pourrai effectuer l'installation sans aide?
- o Est-ce que je dois effectuer des recherches pour une ou plusieurs parties de mon projet? Si oui, quelle en sera l'incidence sur mon échéancier?

Le	Les défis les plus difficiles pour ce projet sont les suivants :			

Qui pourrait m'aider pour les défis ci-dessus?

Vous sentez que cela vous dépasse? Communiquez avec nous. Nous pourrons peut-être vous recommander des mentors, des services ou des partenaires potentiels.

## B. Gérer le budget

C'est ici que je peux gérer mon budget pendant le déroulement du projet. Je devrai peut-être le modifier en cours de route.

DÉPENSES (S'IL Y A LIEU)	PRÉVUES	RÉELLES
Honoraires de l'artiste (frais de conception)	\$	\$
Dépenses facturées par l'entrepreneur	\$	\$
Dépenses de l'artiste (y compris l'hébergement ou la location d'un atelier le cas échéant)	\$	\$
Transport (y compris l'essence)	\$	\$
Matériaux (y compris l'expédition)	\$	\$
Fabrication	\$	
Autre (précisez)	\$	
Frais techniques et de fabrication	\$	\$
Frais d'installation	\$	\$
Location d'équipement	\$	\$
Photographie professionnelle (documentation)	\$	\$
Assurance responsabilité	\$	\$
Total des dépenses (égal au montant de la commande)	\$	\$

#### Quelques trucs

- ✓ Obtenez plusieurs devis pour les matériaux et les services pour vous assurer d'obtenir le meilleur prix et la meilleure qualité possible.
- ✓ Faites appel aux experts qui pourront vous fournir des prévisions pour des projets similaires déjà réalisés.
- ✓ Mettez votre budget à jour en temps réel modifiez vos dépenses réelles au fur et à mesure et conservez vos reçus.
- ✓ Prenez note du temps que vous consacrez à chaque tâche temps = argent.

## C. Connaître l'emplacement

L'EMPLACEMENT: l'emplacement ne se limite pas à un espace physique. Pour connaître véritablement l'emplacement de votre œuvre d'art public, vous devrez examiner de plus près ses nombreuses facettes: ses utilisateurs, sa place dans la collectivité au sens large, le niveau et le type d'engagement du public, sa signification, son environnement. Vous devrez analyser la future interaction de l'emplacement et de l'environnement avec votre œuvre sur le plan visuel, technique et conceptuel. Voici quelques questions qui vous guideront dans votre réflexion.

#### **Dimensions**

- o Est-ce que j'ai toutes les dimensions dont j'ai besoin? Est-ce que j'ai des copies des plans et des cartes?
- Est-ce que j'ai les dimensions des éléments architecturaux qui rejoignent, qui interrompent ou qui font ressortir mon œuvre?
- o Quelle est l'empreinte de mon œuvre?

Dim <u>∈</u>	nsions importantes		

#### Quelques trucs

- ✓ Mesurez à deux reprises pour vous assurer que votre première mesure était correcte.
- ✓ Si vous utilisez un ruban à mesurer, assurez-vous d'utiliser chaque fois la même marque de ruban et de partir chaque fois du même point du ruban.
- ✓ Prenez note de l'emplacement des ventilateurs, des tuyaux de ventilation, des prises électriques, des panneaux électriques, des dispositifs d'éclairage, des fenêtres, des portes, etc.
- ✓ Pour calculer la superficie (par exemple pour la peinture nécessaire), soustrayez la surface des fenêtres et des portes.
- ✓ N'oubliez pas que l'aire d'un rectangle = longueur X largeur; l'aire d'un cercle = X rayon²
- ✓ Ne partez pas du principe que deux choses qui semblent être de la même taille à l'œil nu sont bien de la même taille mesurez toujours l'une et l'autre.
- √ N'hésitez pas à poser des questions à un ingénieur, au gérant de l'édifice ou à une autre personne-ressource pour le site. Si vous avez des questions au sujet de cet espace qui sont restées sans réponse après vos visites sur place, communiquez avec la coordonnatrice de l'art public.

#### **Environnement**

- Est-ce que je connais les matériaux sur lesquels j'effectuerai mon installation (si elle est fixée à un mur externe ou interne) et leurs aspects techniques, comme la charge maximale, le grain de la surface, etc.?
- Si je l'installe au sol, est-ce que je dois faire des relevés, obtenir des permissions ou programmer des analyses de l'environnement?
- Est-ce que quelque chose dans l'espace réservé (exemple : une prise électrique, un dispositif d'éclairage) présente une difficulté technique ou créera une interruption visuelle pour mon œuvre? Si oui, est-ce que j'ai un plan pour résoudre cela?
- o Quels éléments de l'environnement auront une incidence sur mon œuvre et comment? (lumière du soleil, variations de la température et des conditions météorologiques, vent, mouvement, interaction, piétons, gel, pluie, neige, etc.)
- Comment la lumière interagit-elle avec mon œuvre?
  - Quelle est l'orientation des fenêtres ou des sources de lumière?
  - o Mon œuvre sera-t-elle éclairée ou dans l'ombre?
  - Ouel sera l'effet des ombres ou des conditions de luminosité changeantes sur mon œuvre?
- L'éclairage est-il suffisant pour mon œuvre d'art ou est-ce que je dois intégrer l'éclairage à mon installation?
- Est-ce que je comprends le futur impact de mon œuvre sur l'environnement?
- o Est-ce que j'ai tenu compte de tous les points de vue d'où on verra mon œuvre?

#### Engagement du public

- o Comment l'espace est-il utilisé et qui en sont les utilisateurs?
- o Comment les utilisateurs de l'espace interagiront-ils avec mon œuvre d'art? D'autres questions doivent-elles être étudiées avec les personnes-ressources pour le site en ce qui concerne les interactions, les piétons, etc.?
- Qu'est-ce qui importe dans ce site?
- La communauté doit-elle s'impliquer ou doit-on la consulter au sujet de l'emplacement?

Notes sur l'emplacement				

#### D. Création

RECHERCHE: la quantité et le type de recherche ou de consultation varient pour chaque projet. La recherche prend de nombreuses formes: consultation de dirigeants des Premières Nations, d'experts, d'archivistes et de membres de la communauté; documents historiques; tradition orale; entrevues formelles; conversations informelles; recueil d'objets; lecture de documents; visites sur place; prise de photographies; croquis; expérimentation; tenue d'un journal — et la liste continue. Ce que ces activités ont en commun, c'est le temps, les ressources et l'ouverture d'esprit. Vous devrez consacrer le temps nécessaire à la recherche et à la consultation, apprécier le savoir et les ressources à votre portée et faire preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de la rétroaction, de la critique constructive et du dialogue. Voici quelques questions pour vous guider dans votre réflexion.

- o Des éléments de mon projet pourraient-ils bénéficier de la consultation de la communauté?
- Y a-t-il des éléments de mon projet, sensibles sur le plan culturel ou social, qui pourraient bénéficier d'une rétroaction?
- Est-ce que je dois poursuivre mes recherches sur les matériaux, la technique, le thème, les documents de référence?
- o L'impact de mon projet serait-il plus important s'il était mieux contextualisé?

Voici une liste de questions de recherche.

Question de recherche	Type de recherche nécessaire	Calendrier

Ressources que j'ai employées pendant mon projet

Ressource	Lieu ou adresse Web	Date de l'accès

#### Quelques trucs

- ✓ Conservez vos notes de recherche au même endroit (comme dans un calepin réservé ou un dossier sur votre ordinateur) et notez la date des entrées ou de l'information.
- ✓ Prenez note de toutes les ressources que vous utilisez, comme les livres, les hyperliens, les consultants, etc. Considérez qu'elles constituent votre bibliographie.
- ✓ Attribuez le mérite à ceux à qui il revient. Assurez-vous de savoir si vous devez mentionner vos sources et quand et comment le faire.

**POSEZ DES QUESTIONS**: pour vous assurer que votre concept va donner les résultats que vous en attendez, vous pourrez avoir besoin de poser de nombreuses questions à de nombreuses personnes différentes. N'oubliez pas que poser des questions est efficace et productif! Aucune question n'est stupide.

Voici quelques sources d'information qui pourront vous être utiles :

- o Bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick
- o Bases de données en ligne accessibles par le truchement des bibliothèques du N.-B.
- o Archives provinciales du Nouveau-Brunswick
- o Musée du Nouveau-Brunswick

MATÉRIAUX: qu'ils soient numériques ou physiques, ce sont eux qui vont concrétiser votre projet dans l'espace visuel. Qu'un matériau soit prévu pour se détacher ou pour se fondre dans l'arrière-plan, cela doit être intentionnel. Ne vous limitez pas à son aspect physique — songez à sa provenance, à ses utilisations et à ses connotations sociales ou culturelles. Est-elle écologique? Est-elle produite de manière éthique? Sa source d'approvisionnement peut-elle être locale? Comment différents matériaux — le cuir, la soie, le coton, le plastique, la brique — modifient-ils le message général de votre œuvre ou l'impression générale qui s'en dégage? Le matériau que vous choisirez contribuera-t-il ou nuira-t-il au(x) message(s)) que vous voulez exprimer par votre œuvre? Si votre matériau est numérique, réfléchissez au type d'équipement, d'outils ou d'éléments visuels dont vous aurez besoin.

#### Quelaues trucs

- ✓ Pour les nouvelles techniques ou les nouveaux projets, attendez-vous à faire l'essai de différents matériaux et de différents processus pour obtenir le résultat souhaité. L'expérimentation donne de bons résultats! Ne perdez simplement pas de vue les dépenses et le temps supplémentaires qu'elle nécessite.
- ✓ Vérifiez et comparez les prix, sans oublier les frais d'expédition, de transport ou d'installation.
- ✓ Comme les œuvres d'art public sont censées être permanentes, quand vous les choisirez, tenez compte de leur facilité d'entretien, de leur degré d'altération, de leur durabilité et de leur résilience. N'oubliez pas l'impact de l'environnement ou de leur emplacement sur vos matériaux (exposition à la lumière du soleil, température, conditions météorologiques, engagement du public).

<u>latériau</u>	Lieu (si vous devez les acheter)	Rôle dans le projet
mment est-ce que je	prévois que mon œuvre résistera/changera a	u fil du temps? Sur quelle période?
MMUNIQUEZ : fait	es de la communication une priorité. Faire rég rétroaction sont d'excellents moyens de s'assi	u fil du temps? Sur quelle période?  ulièrement le point, poser des questions, nouer de urer que votre projet se déroule comme prévu.  que vous travaillez à cette échelle, tenez compte de
MMUNIQUEZ : fait ogues et écouter la	es de la communication une priorité. Faire rég rétroaction sont d'excellents moyens de s'assi	ulièrement le point, poser des questions, nouer de urer que votre projet se déroule comme prévu.

✓ Gardez à l'esprit le poids total lors de la sélection des matériaux – assurez-vous que les dimensions et le poids de votre œuvre sont compatibles avec le dispositif d'installation ou l'emplacement de l'installation. Vérifiez cela avec la

Quelques trucs

✓ Les méthodes sont nombreuses pour mettre à l'échelle un dessin ou un rendu fait à la main :

lequel je procéderai à l'installation, dans les conditions météorologiques, etc.?

- o pour la « méthode du quadrillage », superposez une grille sur la photo ou le dessin de référence, puis récréez la grille à une échelle supérieure, en conservant les mêmes proportions;
- o pour la « méthode du projecteur », projetez l'image ou le dessin numérisé sur un mur ou sur une surface plate pour le mettre à l'échelle. Assurez-vous que l'image projetée n'est pas inclinée, ou cela la déformera.

#### E. Demande de modification ou avis de modification

ANALYSEZ ET MODIFIEZ AU BESOIN: faire passer une œuvre d'art du stade du concept à celui de la réalisation finale est une tâche exigeante et complexe et il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de se lancer dans ce cheminement. Reconnaître que l'œuvre, une fois terminée, ne correspondra probablement pas à 100 % au concept initial est une première étape importante. Dans certaines parties du processus, vous devrez probablement faire des compromis, être souple ou renoncer à son contrôle. L'évolution de votre travail sera un dialogue entre vous et votre œuvre, entre votre œuvre et l'espace/la communauté, et entre vous et le Ministère et les représentants du site.

Les modifications importantes de votre projet doivent être approuvées avant leur exécution par le biais du Formulaire de demande de modification.

En revanche, avant d'apporter une importante modification à votre projet, vous devrez remplir le <u>Formulaire de demande de modification</u>. Les modifications importantes doivent être approuvées par le Ministère et l'artiste doit en faire la demande avant de pouvoir aller de l'avant. Si une importante modification est la conséquence d'un accident ou de quelque chose d'imprévisible, utilisez la section Avis de modification du formulaire.

Comme le contrat le stipule : « L'artiste créera l'œuvre conformément à sa conception approuvée. Étant donné que des ajustements artistiques mineurs pourront être effectués, l'artiste se réserve le droit d'apporter à l'œuvre finale les modifications mineures estimées nécessaires sur le plan esthétique ou structurel. L'artiste communiquera par écrit toute modification au Ministère avant l'installation et attendra l'approbation du Ministère. » [traduction]

**MODIFICATIONS IMPORTANTES**: posez-vous les questions suivantes pour réfléchir à l'évolution de votre projet (bien qu'elles n'englobent pas toutes les modifications importantes potentielles).

- o Mon concept général a-t-il évolué depuis la signature du contrat?
- Mon œuvre est-elle toujours conforme à la section Description de l'œuvre du contrat?
- o Ai-je changé les matériaux, les techniques ou les processus par rapport à ceux que j'ai proposés?
- o L'échelle, le poids ou les dimensions de mon œuvre ont-elles changé de manière importante?
- Des éléments visuels importants ont-ils changé?
- o Mon dispositif d'installation a-t-il changé en ayant une incidence sur mon œuvre?
- Les interactions du public avec mon œuvre ont-elles changé?
- Des éléments importants ont-ils été ajoutés?
- La relation de mon œuvre avec son environnement ou son incidence sur celui-ci ont-ils changé?

C'est la spécificité de votre proposition ou la spécificité de vos processus artistiques qui déterminera si vous devez remplir ou non un <u>Formulaire de demande de modification</u>. Si vous ne savez pas avez certitude si la modification que vous proposez serait considérée comme une « modification majeure », veuillez communiquer avec la coordonnatrice de l'art public. Il vaut toujours mieux communiquer en faisant preuve d'ouverture d'esprit à l'égard de votre processus de création et poser des questions si vous ne comprenez pas à coup sûr les attentes ou les mesures convenues.



## MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

## **ART PUBLIC — DEMANDE/AVIS DE MODIFICATION**

Le présent document doit être soumis à la coordonnatrice de l'art public. La modification majeure demandée doit être approuvée par le Ministère avant que l'artiste puisse aller de l'avant. Si la modification est la conséquence d'un accident ou de circonstances imprévues, veuillez utiliser la section Avis de modification du présent formulaire.

Titre du projet :
Emplacement(s):
Nom de l'artiste ou des artistes
<ol> <li>DEMANDE DE MODIFICATION</li> <li>Veuillez fournir une description de la modification majeure demandée, en soulignant comment l'œuvre diffère maintenant de sa version originale, convenue dans le contrat signé. Veuillez souligner l'impact, selon vous, de la modification sur l'œuvre, sur son expérience pour le public ou sur l'environnement de l'œuvre. Si vous demandez plusieurs modifications majeures, veuillez l'indiquer par Modification A, Modification B, etc.</li> </ol>

2.	Veuillez fournir une brève justification pour chacune des modifications majeures ci-dessus.
3.	Veuillez fournir une description de l'impact de la modification majeure proposée sur le budget, sur l'échéancier ou sur les processus futurs, s'il y a lieu.

Vous pouvez joindre un croquis ou un rendu de la modification majeure, si vous le souhaitez. Le Ministère pourra demander des renseignements, une description ou des images supplémentaires de la modification majeure, si nécessaire.

#### **AVIS DE MODIFICATION**

Veuillez remplir la présente partie du formulaire si votre modification majeure a déjà eu lieu à la suite d'un accident ou de circonstances imprévues.

1. Veuillez expliquer comment et pourquoi cette modification majeure s'est produite en indiquant sa date et son impact sur l'œuvre, sur son expérience pour le public ou sur l'environnement de l'œuvre.

2	2. Veuillez fourn	ir une description d	le l'impact actuel o	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn	ir une description d	le l'impact actuel o	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	etuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus t	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sui
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sui
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	etuée sur le budget, sui
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus t	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sui
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sui
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	etuée sur le budget, sui
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus t	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus t	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	etuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus t	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sur
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	ctuée sur le budget, sui
2	2. Veuillez fourn l'échéancier o	ir une description d u sur les processus f	le l'impact actuel o futurs, s'il y a lieu.	u futur de la modific	cation majeure effec	etuée sur le budget, sui

Je soussigné(e),, [nom en lettres r	noulées de l'artiste ou de l'artiste principal(e)], atteste
que les renseignements fournis dans la présente Demande de modifi	ication/le présent Avis de modification sont complets e
exacts.	
Signature de l'artiste ou de l'artiste principal(e) :	(signature électronique acceptée)
Date :	
-	
Je soussignée, [coordonnatrice de l'art public], atteste	que les renseignements contenus dans le présen
Formulaire de demande/d'avis de modification sont <b>approuvés/ne</b>	sont pas approuvés par le ministère du Tourisme, du
Patrimoine et de la Culture.	
Signature de la coordonnatrice de l'art public :	(signature électronique acceptée)
Date :	

#### F. Plan d'installation

Comme le contrat le stipule, un plan d'installation doit être soumis pour approbation au Ministère au moins trois semaines avant la date d'installation convenue. Vous trouverez le <u>Modèle de plan d'installation</u> à la page 24. Une fois le plan d'installation approuvé et signé par la coordonnatrice de l'art public, l'installation pourra débuter comme convenu dans les modalités du contrat.

UN MOT SUR L'INSTALLATION: n'oubliez pas que la méthode d'installation de votre projet d'art public peut avoir une forte incidence sur son impact général. Votre projet pourra comporter une base, un mécanisme de suspension ou des supports. Les matériaux, la méthode et le style visuel que vous choisirez auront un effet esthétique et technique sur votre œuvre.

Voici de quoi je dois tenir compte en préparant les matériaux de mon installation.

- À quel point est-ce que je veux que le dispositif d'installation soit visible quand l'œuvre sera terminée?
- o S'il est visible, est-ce que je dois traiter ou modifier le dispositif pour l'intégrer à l'œuvre sur le plan esthétique ou conceptuel?
- o Si je ne veux pas que le dispositif d'installation soit visible, comment puis-je minimiser son effet visuel?
- Comment mon choix d'un dispositif d'installation se répercutera-t-il sur le poids, les dimensions ou le mouvement de l'œuvre?
- Ai-je mis à l'essai de multiples options ou sollicité la rétroaction de mes pairs au sujet de ma base, mes supports, etc.?

	uelle est l'incidence (esthétique, conceptuelle, technique) de mon dispositif d'installation sur l'impact général de mon
Œ	euvre?
1	

PRÉPARATION DU PLAN : pour préparer mon plan d'installation, je dois prendre les décisions suivantes en toute connaissance de cause.

- Est-ce que je vais terminer l'installation moi-même ou aurai-je besoin d'assistants ou d'un tiers qui effectuera l'installation?
- Si j'embauche un tiers, est-ce que j'ai obtenu plusieurs devis pour m'assurer de faire une bonne affaire?
- Est-ce que j'ai mis le calendrier au point de concert avec le tiers et avec le site pour m'assurer qu'il conviendra?
- o L'espace est-il ouvert ou fermé au public pendant l'installation?
- Si l'espace est ouvert au public pendant l'installation, ai-je pris des mesures pour assurer la sécurité du public?
- o Mon assurance couvre-t-elle toutes les personnes impliquées dans l'installation et tous les aspects de celle-ci?
- o L'éclairage sera-t-il suffisant pour l'installation?
- Est-ce que j'ai tout l'équipement nécessaire pour l'installation? (par exemple : échafaudage, outils, plate-forme élévatrice, gants, lunettes de protection, casque, etc.)

- o Est-ce que je sais si on doit effectuer des relevés ou si des permis spéciaux sont nécessaires pour mon installation?
- o Est-ce que je comprends chaque étape de l'installation et la durée à prévoir pour chacune d'elles?
- o Si l'installation est à l'extérieur, je dois tenir compte du dégel et du gel du sol.

#### Quelques trucs

- ✓ Prévoyez plus de temps pour l'installation que ce que vous estimez nécessaire des problèmes imprévus surgissent parfois qu'il faut résoudre.
- ✓ Apportez du matériel ou des outils en plus c.-à-d. si vous avez besoin de 16 crochets, apportez-en au moins 20.
- ✓ Testez votre dispositif d'installation ou votre conception le plus possible.
- ✓ Vérifiez à deux reprises à l'avance si le poids et les dimensions de votre œuvre ou de vos œuvres sont compatibles avec l'espace.
- ✓ En cas de doute au sujet de votre processus d'installation, consultez un expert ou communiquez avec la coordonnatrice de l'art public.

uestions ou préoccupations au sujet de l'installation de mon œuvre.
otes sur l'installation



## MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE

## **ART PUBLIC — PLAN D'INSTALLATION**

Le présent document doit être soumis à la coordonnatrice de l'art public au moins trois semaines avant la date d'installation convenue

itte uu projet .		
mplacement(s):		
om de l'artiste ou des artistes		
te(s) proposée(s) pour l'insta	allation:	
ırée proposée pour l'installat	tion:	
ur chaque œuvre, veuillez fo	urnir les renseignements suivants :	
Dimanciane •		
Dillicusions:		<del>_</del>
	is dispositif d'installation) :	
Poids (y compri	is dispositif d'installation) :	lb
Poids (y compri		lb
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.	otographie si vous le souhaitez)
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph	lb
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.	otographie si vous le souhaitez)
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.	otographie si vous le souhaitez)
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.	otographie si vous le souhaitez)
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.	otographie si vous le souhaitez)
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.	otographie si vous le souhaitez)
Poids (y compri Emplacement e (vous pouvez for gure 1. Indiquez toutes les par	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.	otographie si vous le souhaitez)
Poids (y compring the compring the compring the compring to the composition of the comprise that the comprise the comprise that the compri	xact de l'installation : urnir une description écrite et/ou une ph ties impliquées dans l'installation.  COORDONNÉES	otographie si vous le souhaitez)

Toutes les parties énumérées à la Figure 1, y compris l'artiste, doivent respecter la distanciation physique, les règles liées à la COVID-19 et les directives d'auto-isolement mises en œuvre par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Elles doivent également suivre les règles de sécurité et les protocoles de la COVID-19 sur place dès leur entrée dans les lieux. L'omission de la conformité à ces règles pourra entraîner le refus de leur entrée dans les lieux ou le report de l'installation. J'accepte/Je demande un complément d'information Toutes les parties énumérées à la Figure 1 sont-elles couvertes par l'assurance-responsabilité comme le stipule le contrat, soit achetée par l'artiste, soit par l'assurance d'une entreprise tierce? O/N

Si un tiers est embauché, l'artiste sera-t-il (elle) sur place pendant l'installation? O/N

rigure 2. Diessez la liste de tout le materiel qui sera utilise pendant i mistariation.		
MATÉRIEL	UNITÉS	TAILLE/POIDS LIMITE PAR UNITÉ

Croch	et à œil	24	1,5 pouces/poids limite : 3 lb
<b>5.</b>	brièvement comment vous avez plan avec le tiers chargé de l'ins	testé de votre mieux le plan	ode d'installation prévus. Veuillez expliquer n d'installation ci-dessus ou avez veillé à la viabilité du
4.	Si l'installation crée de la poussi lieu de l'installation.	ère ou des débris, veuillez	expliquer comment vous protégerez et nettoierez le
5	Veuillez dresser la liste de l'équ	inament y compris des out	ils électriques, des machines et des véhicules, qui

Page | 25

seront apportés sur place dans le cadre du processus d'installation.

6. Veuillez décrire brièvement les protocoles de sécurité qui seront en vigueur pendant l'installation pour protéger les travailleurs, le personnel et/ou le public sur le site.
7. Si vous avez des croquis, des représentations visuelles ou des rendus de l'installation, veuillez les joindre au présent document.
- Je soussigné(e),, [nom en lettres moulées de l'artiste ou de l'artiste principal(e)], atteste
que les renseignements fournis dans la présente proposition de plan d'installation sont complets et exacts. Je m'engage au
respect, par moi-même et par tous les membres de l'équipe d'installation, de toutes les directives de distanciation physique.
d'auto-isolement et relatives à la COVID-19 mises en œuvre par le gouvernement du Nouveau-Brunswick sur place et pendant l'installation.
Signature de l'artiste/artiste principal(e) : (signature électronique acceptée)
Date :
- Je soussignée, [coordonnatrice de l'art public], atteste que les renseignements contenus dans la présente
proposition de plan d'installation sont <b>approuvés/ne sont pas approuvés</b> par le ministère du Tourisme, du Patrimoine et
de la Culture.
Signature de la coordonnatrice de l'art public : (signature électronique acceptée)
Date ·

## G. Installation

Félicitations pour avoir atteint l'étape de l'installation de votre projet! Cela signifie que vous avez réussi à faire passer votre projet du stade du concept à la réalité, que votre plan d'installation a été approuvé et que vous y avez consacré beaucoup de temps et de dur labeur. Nous espérons que vous prendrez le temps de vous en féliciter.

### LISTE DE VÉRIFICATION DU JOUR DE L'INSTALLATION

J'ai pris	toutes les mesures ci-dessous.
	Ai veillé à ce que tous les participants à l'installation comprennent le délai et les attentes de l'installation. Ai vérifié l'adresse de mon emplacement et l'itinéraire pour m'y rendre. Ai vérifié comment accéder à l'emplacement de l'installation — particulièrement important après les heures
	d'ouverture. Ai les coordonnées exactes de tous les participants. Ai étiqueté ou numéroté clairement chaque partie différente de l'œuvre, chacune d'elles correspondant à un diagramme, une description ou un croquis.
	Ai emballé du matériel ou de la peinture supplémentaire pour faire des retouches sur les marques ou le matérie resté accroché sans protection pendant ou après l'installation.
	Ai vérifié les prévisions météorologiques et les conditions environnementales pertinentes pour la date de l'installation.
	Ai emballé le matériel nécessaire pour protéger l'environnement physique immédiat — cà-d. bâches. Ai emballé tout le matériel nécessaire pour assurer la sécurité du public (signalisation, cônes orange, ruban signalant le danger, etc.)
	Ai les vêtements, les chaussures et l'équipement de sécurité personnelle appropriés pour l'installation. Ai vérifié les règles et les directives mises à jour du gouvernement du Nouveau-Brunswick relativement à la COVID–19 qui seront en vigueur le jour de l'installation.
	Ai veillé à ce que tous les participants à l'installation sachent qu'ils doivent suivre les règles et les directives ci-dessus.
	Ai un masque facial ou des masques faciaux supplémentaires à portée de main si je ne peux pas me tenir physiquement à distance pendant l'installation.
	Si l'installation crée de la poussière ou des débris, j'ai organisé le nettoyage des lieux. Si la documentation est mise à jour pendant l'installation, j'ai prévu comment faire.
Bonne	chance pour votre installation!
Rappel	s pour le jour de l'installation

### H. Documentation

Au plus tard 30 jours suivant l'installation, l'artiste fournira : 1. l'information à apposer sur la plaque d'identification; 2. des photographies de qualité professionnelle, conformément au contrat d'art public; 3. une description écrite (glossaire) des symboles et des motifs visuels cachés dans l'œuvre d'art aux fins d'information, conformément au contrat d'art public. Veuillez utiliser le <u>Modèle de documentation</u> à la page 29.

La documentation de votre œuvre d'art public est importante pour remplir votre contrat, mais elle est également importante pour vos propres dossiers d'artiste professionnel(le) — cette documentation fidèle vous permettra de créer votre portefeuille pour votre site Web, vos futurs projets, commandes et demandes de subventions.

Embaucher un photographe professionnel : pour obtenir des photographies de qualité professionnelle, l'artiste devra embaucher un photographe professionnel. Un photographe professionnel devrait avoir un tarif établi pour ses services, être capable de vous montrer un portefeuille (soit en personne, soit par le biais d'un site Web), et vous poser des questions sur le type de photographies que vous attendez de sa part. Il devrait se présenter avec son propre équipement professionnel. Un prix ou un taux horaire pour ses services devrait être convenu par écrit avant la séance photo. Si vous avez de la difficulté pour trouver un photographe professionnel, communiquez avec la coordonnatrice de l'art public.

Photographie de la documentation : les photographies utilisées pour une documentation visent à représenter fidèlement l'œuvre d'art à des fins historiques, d'authenticité, de recherche et de promotion. Informez votre photographe que les photographies doivent être prises à des angles différents et qu'au moins l'une d'elles devrait situer l'œuvre dans son contexte (plan panoramique). De très gros plans sont également recommandés pour saisir le grain, la complexité de la conception ou les petits détails. Les photographies ne devraient pas être modifiées visuellement ou numériquement et devraient constituer une représentation fidèle de l'œuvre d'art.

#### Quelques trucs

- ✓ Il est souhaitable de créer une liste des prises de vue pour votre photographe, afin qu'il sache quels types de plans vous souhaitez.
- ✓ Assurez-vous de parler de l'éclairage avec le photographe pour savoir si l'éclairage de l'emplacement de l'œuvre d'art public est adéquat pour la photographier ou si le photographe devra apporter de l'équipement d'éclairage.
- ✓ Fixez une date et une heure pour photographier votre œuvre et prévoyez d'être sur place pour le processus de photographie pour répondre aux questions et donner des instructions, s'il y a lieu.

Liste des prises de vue pour le photographe				

Format des photos: les photographies devraient être de format JPEG, 300 ppp, avec pas plus de 1920 pixels sur le côté le plus long. Ces photographies seront utilisées à titre de référence si l'œuvre doit être réparée. Ces photographies sont également utilisées à titre d'exemples d'art public du N.-B. Veuillez noter la limite de 9-10 MB du système de courrier électronique du GNB. Nous vous recommandons de partager les fichiers volumineux via Google Drive, Dropbox, WeTransfer ou autre système de partage de fichiers. Donnez à chaque photographie un titre selon le format suivant : [TITRE] NOMARTISTE.





# MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE ART PUBLIC — DOCUMENTATION FINALE

Ce document doit être soumis à la coordonnatrice de l'art public dans les 30 jours suivant la date d'installation finale.

Titre du projet :		
Nom de l'artiste ou des artistes		
Veuillez fournir les renseignements ci-dessous pour la plaque d'identification de chaque œuvre.		
1. Renseignements à faire figurer sur la plaque d'identification		
Titre final de l'œuvre :		
Dimensions finales :		
Liste des médias :		
Veuillez écrire le nom de chaque artiste dans l'ordre et selon l'orthographe que vous souhaitez faire figurer sur la plaque. N'hésitez pas à inclure également les noms traditionnels et les prénoms :		
2. Photographies de qualité professionnelle		
Nom du (de la) ou des photographes professionnel(le)(s) :		
Téléphone et courriel du (de la) ou des photographes professionnel(le)(s) :		
Veuillez adresser directement par courriel à la coordonnatrice de l'art public au moins six photographies de qualité professionnelle. Veuillez noter la limite de 9-10 MB du système de courrier électronique du GNB. Nous vous recommandons de partager les fichiers volumineux via Google Drive, Dropbox, WeTransfer ou autre système de partage de fichiers. Donnez à chaque photographie un titre selon le format suivant : [TITRE]_NOMARTISTE		
Veuillez indiquer les renseignements suivants pour chaque photographie de qualité professionnelle envoyée à la coordonnatrice de l'art public :		
Photo 1. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :		
Nom du ou de la photographe :		
Description de la photographie en une ou deux lignes :		

Nom du ou de la photographie en une ou deux lignes :
Photo 3. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :  Nom du ou de la photographe :  Description de la photographie en une ou deux lignes :  Photo 4. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :  Nom du ou de la photographie :  Description de la photographie en une ou deux lignes :
Photo 3. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :  Nom du ou de la photographe :  Description de la photographie en une ou deux lignes :  Photo 4. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :  Nom du ou de la photographie :  Description de la photographie en une ou deux lignes :
Description de la photographie en une ou deux lignes :
Photo 4. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :  Nom du ou de la photographe :  Description de la photographie en une ou deux lignes :
Photo 4. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :  Nom du ou de la photographe :  Description de la photographie en une ou deux lignes :
Description de la photographie en une ou deux lignes :
Photo 5. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :
Nom du ou de la photographe :
Description de la photographie en une ou deux lignes :
Photo 6. Titre de la photographie (identique à celui du nom du fichier) :
Nom du ou de la photographe :
Description de la photographie en une ou deux lignes :
3. Description écrite (glossaire) — Veuillez fournir une description écrite complète (glossaire) des symboles et d motifs visuels cachés dans l'œuvre d'art aux fins d'information, conformément au contrat d'art public.

Fournissez une liste de ressources ou de liens qui, selon vous, serai au sujet de votre œuvre ou de son sujet (exemple : pour un travail d	
4. Déclaration	
Je soussigné(e),	





# MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE ART PUBLIC — PLAN D'ENTRETIEN

Le présent document doit être soumis à la coordonnatrice de l'art public dans les 30 jours suivant la date d'installation finale.

Titre du projet :					
Nom de l'artiste ou des artistes  Veuillez fournir les renseignements suivants :					
	, [nom en lettres moulées de l'artiste ou de l'artiste principal(e)], atteste				
que les renseignements fournis dans le présent	plan d'entretien sont complets et exacts.				
Signature de l'artiste/artiste principal(e) :	(signature électronique acceptée)				
Data :					

### I. Avis d'achèvement

Conformément au contrat, l'artiste avisera le Ministère par écrit quand l'œuvre d'art sera achevée et installée. Après avoir reçu l'avis d'achèvement, le Ministère examinera l'œuvre terminée et la documentation fournie. Le Ministère déterminera alors si l'acceptation finale est possible et en avisera l'artiste par écrit. Dès l'acceptation finale, le solde de la commande sera envoyé à l'artiste.

Vous trouverez le formulaire à utiliser pour l'<u>avis d'achèvement</u> à la page suivante.

## Félicitations!

Félicitations pour avoir terminé un important projet d'art public qui produira un impact durable au Nouveau-Brunswick. Vous avez maintenant terminé avec succès votre participation au Programme d'art public du Nouveau-Brunswick. Nous espérons que cette expérience a été positive pour vous et qu'elle fera avancer votre carrière en vous offrant plus de possibilités à l'avenir.

En participant à ce programme, vous avez aidé les Néo-Brunswickois à célébrer notre patrimoine vivant, vous avez permis aux Néo-Brunswickois et au public d'apprécier activement l'art dans les lieux publics et vous avez offert une création unique à nos communautés et un legs pour les futurs artistes du Nouveau-Brunswick.

Bonne chance pour vos futurs projets!

L'équipe d'Arts, culture et commémorations Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture

#### Veuillez adresser vos questions à :

Claire Gulliver, coordonnatrice de l'art public Ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture Adresse courriel : <u>Claire.Gulliver@gnb.ca</u>; 506 429-7246





# MINISTÈRE DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA CULTURE ART PUBLIC — AVIS D'ACHÈVEMENT

Le présent document doit être soumis à la coordonnatrice de l'art public pour entamer le processus d'acceptation finale.

Titre du projet :	
Je soussigné(e),	_[nom en lettres moulées de l'artiste ou de l'artiste principal(e)], atteste que le
	cès dans sa totalité à son emplacement désigné le (date), conformément au
contrat d'art public signé le (date)	entre l'artiste et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture.
En plus d'attester de son installation, j'atte	ste que le projet susmentionné est terminé conformément au contrat.
Signature de l'artiste/artiste principal(e) :	(signature électronique acceptée)
Date :	